

Je suis mort pendu.
C'est un vrai drame.
Je gisais dans mon sang.
Ma mère est découragée.
Une enquête est en cours.
Elle se sentait impuissante.
Elle m'a entendu l'appeler.
J'ai été torturé à mort.
Son avocat a plaidé la relaxe.
Je ne portais que des baskets.
Mon frère a été interpellé.
Je lui ai demandé de me tenir.
La vie est belle, cruelle aussi.
Je suis mort de faim et de soif.
Mon frère ne sera pas poursuivi.
J'avais disparu le 29 décembre.
Je ne suis jamais rentré chez moi.
J'ai succombé à mes blessures.
Selon lui, je semblais d'accord.
Le décès remonte au 22 décembre.
Depuis, je vivais seul dans la rue.
Furieux, il m'a étranglé à mort.
Mais ce n'était pas un accident.
Mais les policiers ne l'ont pas cru.
Les circonstances restent inconnues.
Je me retrouve alors jetée au sol.
La piste du suicide est privilégiée.
Dans la soirée, une bagarre a éclaté.
Mon frère, âgé de 5 ans, m'a tué.
Le verdict sera connu dans trois jours.
Je revenais souvent retrouver les miens.
Pour ma mère, c'est incompréhensible.
La piste de l'accident est privilégiée.
J'avais disparu depuis jeudi 17 novembre.
Le Samu avait refusé de me prendre en charge.
L'homme reste, lui, toujours recherché.
Après quelques secondes, je m'effondre.
Mes parents, ma famille, résident ailleurs.
Je suis mort noyé ce dimanche au Waterpark.
Elle s'est littéralement acharnée sur moi.
Il me poignardait avec la bouteille cassée.
Les causes de ma mort restent à éclaircir.
Elle m'a de nouveau tenu fort contre elle.
Nous sortions ensemble depuis plusieurs mois.
Un automobiliste m'a conduit à l'hôpital.
Mon corps a été retrouvé nu dans le canal.
Ils ne voyaient pas d'intention criminelle.
Elle m'a asséné des coups dans l'abdomen.
Le couple était en instance de séparation.
J'ai trouvé la mort ce dimanche vers 8h30.
L'altercation s'est soldée par un drame.
Mon cadavre n'a donc jamais été déterré.
C'est ma mère qui avait alerté les secours.
Folle furieuse, ma maman m'a battu à mort.
Je suis décédé des suites de mes blessures.
Elle a été placée en détention provisoire.
La Cour d'appel n'était pas de cet avis.

Elle a été placée en détention provisoire.
La gendarmerie a été chargée de l'enquête.
Je suis décédé dimanche matin à l'hôpital.
Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.
Une violente dispute a éclaté entre nous deux.
Elle s'est assise sur les rails et m'a tenu.
Et, depuis, on n'avait plus eu aucune nouvelle.
Je l'ai giflé en lui demandant de la lâcher.
Les faits se sont déroulés en juillet dernier.
Furieux, le jeune homme m'a jeté dans le vide.
Ce dernier étant sorti acheter de la marijuana.
J'aurais été séquestrée depuis mardi soir.
Les circonstances du drame restent à éclaircir.
La macabre découverte a été faite ce vendredi.
Les faits se sont déroulés le 20 avril dernier.
J'étais porté disparu depuis vendredi dernier.
Les parents s'opposaient à mon projet de mariage.
Selon un de mes amis, je connaissait mon agresseur.
J'ai ensuite tendu le bras vers mon grand-frère.
Elle tente de ramasser de quoi le frapper, en vain.
J'étais porté disparu depuis le mardi 4 octobre.
J'étais un garçon très gentil, très sensible.
Vingt minutes plus tard, elle a appelé les secours.
J'ai fait une bêtise au moment d'aller sur le pot.
Ma mère m'a pris et m'a tenu contre sa poitrine.
Mon corps sans vie a été retrouvé sur un parking.
Samedi soir, un ami de mon frère a dormi chez nous.
En 35 ans de chirurgie, il a toujours tout vérifié.
La police judiciaire a été chargée de l'enquête.
La Police Judiciaire a été chargée de l'enquête.
Le chirurgien mis en cause y pense tous les jours.
Le jeune homme était déjà bien connu de la justice.
Ligoté, j'ai été tué d'une balle dans la tête.
Mon corps sans vie a été retrouvé à mon domicile.
C'était une première claque dans la face pour eux.
L'homme réclame de l'argent mais ma maman refuse.
J'ai disparu à Clermont-Ferrand le dimanche 12 mai.
Je ne m'étais pas rendu à l'école le lendemain .
L'accident est survenu samedi en début de matinée.
Il y a trois jours, mes proches ont appris la nouvelle.
Elle a ensuite vu son bras monter et descendre sur moi.
Le jugement a été mis en délibéré au 9 décembre.
À force de hurlements, des hommes sont enfin arrivés.
Je lui ai demandé de m'embrasser et elle l'a fait.
Et j'ai longtemps porté les couleurs de mon équipe.
L'enfant subira prochainement un examen psychologique.
Les trois juges de la Cour d'appel étaient unanimes.
Un homme a été interpellé et placé en garde à vue.
Le juge a condamné l'aîné à neuf mois de prison.
Mon frère, âgé de 19 ans, m'a poignardé à mort.
Drame dans un parc d'attractions aquatique américain.
Mes , eux, ne pourront jamais digérer cette décision.
Je suis décédé, ce vendredi 20 janvier vers 21 heures.
L'homme me frappe violemment et je m'effondre au sol.
Sauf que je ne suis jamais arrivé à mon établissement.
Les faits se sont déroulés jeudi au domicile familial.
Un couple a été interpellé et placé en garde à vue. 2

Ma mère estime que j'ai été abandonné de tous.
J'ai fait une chute de 5 mètres mais ne suis pas morte.
Accident mortel ce dimanche matin sur une départementale.
Mes obsèques seront célébrées ce mardi, à 17 heures.
Je recevais mon budget mais dépensait tout, tout de suite.
J'ai vraisemblablement noué une corde et sauté du pont.
Les deux jeunes hommes ont été entendus par les gendarmes.
J'avais été aperçu pour la dernière fois dans un bus.
Quand mes bras sont tombés, elle a su que j'étais mort.
Les circonstances de cette mort atroce restent encore floues.
Je serai retrouvé mort étouffé, coincé dans l'enrouleuse.
Ma mère a aussi été gravement blessée lors de l'impact.
Une dose de vitamine D pourrait être à l'origine de ma mort.
Aujourd'hui étudiant, mon meurtrier a comparu libre ce matin.
Ingénieur en électronique, j'habitais ici depuis deux ans.
Ils n'ont pas cru une seconde en la version des trois femmes.
Toutes les pensées étaient tournées vers moi et ma famille.
À peine un mois plus tard, la Cour d'appel l'acquittait M.
Je venait d'être battu à mort par mon grand frère de 6 ans.
Je suis malheureusement décédé des suites de cette blessure.
Selon les premières constatations, je suis mort électrocuté.
Les faits se sont déroulés dans la nuit de mercredi à jeudi.
À un carrefour, le véhicule a terminé sa course dans un pin.
Mon corps sans vie a été retrouvé lundi soir à son domicile.
Un bilan complet a été réalisé et une autopsie recommandée.
Sa mère n'a rien entendu de ce qui se passait dans la chambre.
Très rapidement, les soupçons se sont portés sur mes parents.
Un groupe de soutien en mon hommage a été créé sur Facebook.
Elle s'est saisi d'un balai avec lequel elle m'a battu à mort.
Le meurtrier a expliqué n'avoir que de très légers remords.
Mon corps sans vie a été retrouvé mercredi matin dans la rue.
Les faits se sont déroulés dans la nuit de vendredi à samedi.
Le drame s'est produit samedi en fin d'après-midi, à la plage.
Une requête que le plus haut tribunal du pays a rejetée jeudi.
Ma mère n'était pas présente dans la maison au moment du drame.
Mon corps inanimé a été retrouvé dans mon lit mercredi matin.
L'homme avait disparu un peu plus tôt avec son arme de service.
Le drame s'est déroulé vendredi soir dans un quartier paisible.
Les faits se sont déroulés le 9 mai au domicile de ses parents.
Mon cadavre à moitié carbonisé a été retrouvé dans un vallon.
Mon cadavre gisait à moitié carbonisé, près d'un transformateur.
L'auteur présumé du coup de couteau prend quant à lui la fuite.
Le parquet général vient de faire appel de ces deux condamnations.
Selon les premières constatations, j'aurais mis fin à mes jours.
Drogé et alcoolique, il avait déjà été condamné à 7 reprises.
On me connaissait deux passions dans la vie : la cuisine et le rugby.
L'information judiciaire a été ouverte pour homicides involontaires.
Par la suite, il a indiqué ne pas savoir que l'arme était chargée.
La trentenaire était une amie intime et une confidente de mon père.
Des blessures incompatibles avec la version de l'accident domestique.
Le 3ème district de police judiciaire a été chargé de l'enquête.
Mes parents ont décidé de porter plainte pour homicide involontaire.
Mon corps sans vie a été retrouvé jeudi midi au pied d'une falaise.
Je survivais dans la rue en tant que vendeur itinérant de calendriers.
Je me suis donné la mort mercredi après-midi sur mon lieu de travail.
Mon oncle et ma tante pourraient également avoir participé au crime.
J'étais suspendu à un mètre du sol quand j'ai été découvert.

Les faits se sont déroulés samedi soir, juste derrière un boulevard.
Mon adversaire saisit un couteau et me blesse au niveau du flanc gauche.
J'essayais de me défendre mais l'homme ne cessait de me poignarder.
Une enquête a été ouverte pour comprendre les circonstances du drame.
Mon corps sans vie a été retrouvé lundi sous un lit dans une cabane.
J'étais une jolie jeune fille brillante, passionnée de littérature.
Je lui reprochais de m'avoir à nouveau trompé avec une autre fille.
Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès.
Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès.
Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès.
Mon père, âgé de 37 ans, est introuvable et est activement recherché.
Ces derniers, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès.
C'est d'ailleurs ce qu'avait prétendu son épouse lors du procès.
Les pompiers, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès.
L'épouse avait été transportée à l'hôpital et son mari interpellé.
Il roulait à 92 km/h dans une zone de 50 km/h.
Le conducteur croyait qu'il ralentissait, mais il prenait de la vitesse.
Les gendarmes, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès.
Mon corps sans vie a été retrouvé dans un bidon flottant sur le fleuve.
C'est un kayakiste qui a fait la macabre découverte vendredi après-midi.
Quant à mon père, il a plaidé non-coupable et sera jugé prochainement.
Ce sont mes parents qui ont fait la macabre découverte le lendemain matin.
Ce jour là, j'avais été vu pour la dernière fois aux abords du lycée.
Un appel à témoins avait été lancé sur internet afin de me rechercher.
Aux environs de 17h00, je me baignais lorsque j'ai commencé à me noyer.
Les gendarmes de la brigade de recherches ont été chargés de l'enquête.
Ma voiture avait été retrouvée le lendemain sur une aire de covoiturage.
Quant aux parents, ils ont été inculpés de meurtre avec préméditation.
Quand je me suis retrouvé au sol, elle a compris qu'elle m'étranglait.
Mardi, le procureur de la République a dénoncé la passivité du voisinage.
Le 26 janvier dernier, une mère de famille résidant a appelé les urgences.
Je travaillais en tant que cuisinier dans un restaurant renommé de la ville.
Puis, selon elle, je suis tombée au sol et ai cogné ma tête contre un mur.
Les trois femmes sont poursuivies pour meurtre et mise en danger d'enfants.
Plusieurs scénarios sont envisageables et les investigations se poursuivent.
Vers 1h du matin, j'ai commandé un Uber mais ne suis jamais monté dedans.
Il a trouvé l'arme de notre père au domicile familial et m'a tiré dessus.
Personne ne voulait me secourir parce que nous habitions un quartier difficile.
J'ai été transporté aux urgences de Reims où ma mort a été constatée.
Elle pensait que ça allait être une bonne année, mais elle s'est trompée.
Ce sont les gendarmes qui ont fait la macabre découverte aux environs de 8h30.
Mes deux frères ont été confiés aux services de protection de l'enfance.
Mes parents m'avaient confiée à lui, il assume toute la responsabilité.
Ma mère attendait le retour de mon père en notre compagnie, ses trois enfants.
Une enquête pour enlèvement et séquestration suivie de mort a été ouverte.
Lundi matin, les pompiers se sont rendus en urgence dans une maison en flammes.
Puis les trois femmes se sont mises à tabasser les deux frères, de 5 et 6 ans.
Elles permettront la mise en place des mesures qui s'avèreraient nécessaires.
L'interne de garde qui m'a examiné ne l'a pas sollicité pour aller me voir.
Je gisais sous des feuilles et de branchages, et présentais plusieurs lésions.
Ma mère le repousse alors mais se rend compte qu'il en veut désormais à moi.
Sauf qu'aucune trace de violence sexuelle n'a été découverte sur la fillette.
Cela ne s'explique que par une erreur de pédale, a expliqué son avocat jeudi.
Le drame s'est produit samedi en fin de journée dans une exploitation horticole.
Cette soirée a eu lieu la veille ou l'avant-veille de ma disparition supposée.
J'étais isolé et n'avais pas de contact régulier avec ma famille ou mes amis.
Il m'a ensuite roué de coups, devant son nouveau co4cubin qui n'a rien pu faire.

Les premiers éléments de l'enquête laissent, là encore, penser à un suicide.
Une image forte qui traduit le respect et l'attachement à moi et à mes proches.
Les secours ont tenté en vain de me réanimer, mais j'avais succombé sur place.
Elle m'a fait mal au derrière avec son doigt, ai-je révélé un jour à mon papa.
Depuis on n'avait plus aucune nouvelle et mon téléphone portable ne sonnait plus.
Ma famille gardait espoir et c'est la semaine dernière qu'ils ont appris le drame.
Je gisais mort pendu sous le pont de la voie rapide, à hauteur du centre commercial.
Placé en foyer dès mon plus jeune âge, j'avais quitté le centre à ma majorité.
Une enquête a été ouverte afin d'en savoir plus sur les circonstances de ce drame.
Ma grand-mère est également poursuivie, car elle serait impliquée dans le décès.
Il m'a frappée à la tête avec une telle violence que j'ai perdu connaissance.
Ce matin là, mon papa m'avait déposé au métro pour que je me rende à mon lycée.
Une autopsie a été pratiquée et a révélé que j'avais été étranglée à mort.
J'étais décédé d'une septicémie, après une opération bénigne pratiquée au CHU.
Mon corps sans vie avait été découvert en juin dernier au pied d'un magasin sportif.
Une information judiciaire a été ouverte jeudi après mon décès dimanche aux urgences.
Fils de député, je suis décédé après mon accident dans des conditions encore floues.
Les deux jeunes hommes, âgés de 23 et 24 ans, m'ont ensuite transporté aux urgences.
Il est descendu en bas et a tenté de me violer mais n'arrivait pas à avoir d'érection.
Elle se serait précipitée dans la salle de bains et m'aurait découvert, inconscient.
La Couronne a donc demandé à la Cour suprême la permission de faire appel de ce verdict.
J'hurlais « lâche ma maman », tout en lui donnant des gifles et des coups de pieds.
Après des recherches de la police et des habitants, l'homme de 32 ans a été retrouvé.
Nous marchions vers l'école, quand elle s'est rendu compte qu'un homme les suivait.
Toute personne pouvant fournir des renseignements peut contacter la Brigade des Recherches.
C'est un passant qui a fait la macabre découverte vendredi matin et qui a donné l'alerte.
J'avais envoyé un message inquiétant à un ami : "Je t'aime mon frère, à jamais.
Plus de 600 personnes ont participé mercredi à la marche blanche organisée en mon hommage.
Ma mère, âgée de 40 ans, a été condamnée lundi soir à 20 ans de réclusion criminelle.
Aucun détail n'est donné sur le délai entre la suffocation et l'arrêt cardio-respiratoire.
Près de deux mois après ma disparition, mon corps sans vie a été retrouvé dans le canal.
Après avoir bu du whisky ensemble, nous avons flirté mais j'ai refusé d'aller plus loin.
Le porte-parole de la police locale a confirmé qu'il serait jugé dans les prochains jours.
Le radeau peut enregistrer une vitesse allant de 97 à 113 km/h lors de la chute.
Ma belle-mère avait plaidé coupable le mois dernier pour me meurtre commis en novembre 2015.
Mon corps sans vie a été retrouvé le week-end dernier dans une tente d'un parc de loisirs.
J'ai été touché par plusieurs projectiles, alors que je participais à la partie de chasse.
Par ailleurs, un individu aurait rapporté ma carte de transports en commun aux objets trouvés.
Ce sont des employés de la SNCF qui ont fait la macabre découverte et qui ont donné l'alerte.
La police a enregistré deux tentatives de retrait, avec code erroné, le jour de ma disparition.
Mes parents ont depuis créé une fondation en mémoire de moi, pour aider les jeunes écrivains.
Les pompiers ont été alertés à 9h40, qu'un accident de chasse avait eu lieu sur les hauteurs.
La voiture de mon père a été retrouvée mercredi matin dans le département de la Haute-Savoie.
Le praticien, depuis à la retraite, ne comprends toujours pas pourquoi il a oublié de vérifier.
Les secours, arrivés sur les lieux, n'ont pu que constater mon décès trente minutes plus tard.
D'après les premiers éléments, j'ai été fauché par une voiture qui lui a coupé la route.
Selon les premiers éléments de l'enquête, j'ai été battue à mort puis jetée d'une voiture.
C'est ma maman qui a appelé les urgences dans l'après-midi parce que j'avais perdu connaissance.
Elle a expliqué que je prenais tranquillement mon bain lorsqu'elle a entendu un bruit inquiétant.
J'ai fait tomber un oeuf par terre, ce qui a mis dans une colère folle la jeune femme de 26 ans.
Sept ans après les faits, ma mère souhaitait ce procès pour faire en sorte que ça n'arrive plus.
Je suis décédé samedi soir après un énième passage à tabac de mon beau-père âgé de 24 ans.
C'est mon père qui, inquiet de ne plus me voir, a fait la macabre découverte aux environs de 21h00.
Il a appuyé sur la gâchette, et le coup est parti, me tuant alors que je me trouvais juste devant.
Dans le secteur des coteaux, l'émotion est grande et forte car ma famille est honorablement connue.
Lorsqu'elle est revenue 40 minutes plus tard, elle a découvert mon corps sans vie dans le véhicule.
Le suspect, actuellement en détention provisoire dans cette affaire, a avoué jeudi m'avoir tué.

Mon corps sans vie a été retrouvé mercredi matin à côté d'une caténaire, sur une voie ferrée. Deux chasseurs qui participaient également à la partie de chasse ont été placés en garde à vue. Je n'avait pas été remise à ma mère dimanche et ne m'était pas rendue à l'école le lendemain. En retournant vers son moi, elle constate que l'agresseur m'assène désormais des coups de bâton. L'enquête a été confiée à la gendarmerie afin d'en savoir plus sur les circonstances de ce drame. L'ex compagnon de ma mère s'est introduit chez nous en défonçant la porte d'entrée de sa maison. Quant à ma mère, elle a depuis le début soutenu le crime et a participé au transport de mon cadavre. Mon père, âgé de 51 ans, a été interpellé et a avoué m'avoir tué dans l'appartement familial. Elle avait brandi à ces derniers une taie d'oreiller expliquant l'avoir trouvée autour de mon cou. Si ça avait vraiment été un accident, mon père aurait été voir le monsieur et lui aurait pardonné. Ma mère a comparu durant 4 jours devant la Cour d'Assises pour m'avoir drogué puis étouffé à mort. J'étais en arrêt cardio-respiratoire à l'arrivée des secours et suis décédé peu de temps après. Mais mon état s'est rapidement dégradé et, en arrêt cardio-respiratoire, je suis mort peu avant 09h00. Lorsque ces derniers sont arrivés sur les lieux, elle a tenté de faire croire à un accident domestique. J'ai été poignardé à mort alors que je tentais de défendre ma mère d'un violeur très agressif. Elle a senti qu'il tirait sur sa jupe et a réalisé qu'il comptait la violer devant nous, ses enfants. Mon corps sans vie avait été découvert le 17 février dans mon lit dans la chambre du domicile familial. J'ai été retrouvé mort pendu à un arbre vendredi matin, au fond d'une pâture, près d'un chemin. Trop tard : mon état se dégrade rapidement, et je meurs d'un choc septique cinq jours après l'opération. En novembre, les policiers s'étaient rendus dans une maison, parce qu'un homme venait de tirer sur sa femme.

Elle a pointé la responsabilité de l'apprenti médecin qui, selon elle, lui a parlé d'un état rassurant. Le procès de mon petit-ami, accusé de mon meurtre, s'est ouvert ce lundi devant le tribunal correctionnels. Une autopsie sera pratiquée dans les prochains jours afin d'en savoir plus sur les circonstances de ma mort. Quant à mon père, il s'est livré de lui même à la gendarmerie et se trouve actuellement en garde à vue. Pour pouvoir accéder à cette attraction, il faut normalement être âgé de 14 ans minimum et mesurer 1m37r. Le suspect a été retrouvé quelques heures plus tard dans un hôpital, pour soigner des blessures aux mains. Comme j'étais gentil, cela me rendait fragile et m'exposait à des personnes qui voulaient abuser de moi. Les secours, arrivés sur les lieux, m'ont transporté à l'hôpital où j'ai succombé à mes blessures. J'étais vraiment un mec bien, j'avais plein d'amis et ils pensent tous très fort à moi et ma famille. Il avait fait 2 ans de prison pour avoir menacé de mort une infirmière puis une femme et son enfant de 8 ans. Les deux suspects ont expliqué aux enquêteurs que leur fille de 5 ans m'avait accusé de l'avoir violée. Les enquêteurs devront notamment déterminer si je suis mort lors de la descente ou en tombant de la structure.

Nous avons été transportés à l'hôpital, où je suis décédé vendredi matin des suites de mes blessures. Une autopsie sera pratiquée dans les prochains jours afin d'en savoir plus sur les circonstances de mon décès.

Une autopsie a été pratiquée et a révélé de nombreuses ecchymoses sur mon corps et un traumatisme crânien.

Une femme, âgée de 34 ans, a été condamnée à un an de prison avec sursis pour m'avoir abusé sexuellement.

Aux environs de 3h00 du matin, je sortais de boîte de nuit lorsque j'ai été poignardé à plusieurs reprises. Toutefois des voisins affirment avoir contacté le bailleur, lui confiant leurs soupçons de maltraitance sur moi.

La punition était d'une telle violence que le trio a dû inventer une histoire au moment d'appeler les secours. La défense a toujours prétendu que ma mort ne résultait pas d'un crime, mais plutôt d'un horrible accident. Quand j'ai commencé à crier, il m'a sorti de son siège et violemment projeté dans le véhicule et frappée. Décrit comme gentil, serviable, travailleur, j'étais à l'image des miens et des valeurs que j'avais reçues. Selon les premières constatations, je portait des traces de strangulation au cou et des plaies de couteau au torse.

Ma maman reste détenue mais pourra, malgré cet appel, formuler une demande de remise en liberté d'ici 2 ou 3 mois.

Pour nous punir d'avoir volé de la nourriture, notre maman, accompagnée de deux amies, nous a emmené dans un bois.

Pour se venger, les parents m'ont ligoté à une chaise où j'ai subi un véritable calvaire pendant douze heures.

Pour preuve, ce fait divers qui ne manque pas de concerner, de toucher tout un chacun, en tant que parents notamment.

Placé en garde à vue, il a indiqué avoir agi pour voir ce que ça fait de tuer quelqu'un, avant la fin du monde. L'actuel compagnon de ma mère a rapidement été mis hors de cause et son ex concubin a été placé en garde à vue.

Mon beau-père a été condamné vendredi soir à 20 ans de prison pour violences volontaires ayant entraîné la mort.

La propriété avait été fouillée par les enquêteurs et mes restes humains avaient été découverts dans la grange.

Malgré les efforts conjugués des pompiers du centre de secours et des médecins du Smur, je suis décédé sur place.

J'ai brusquement suffoqué après la prise de cette dose d'Uvestérol D, administrée deux heures après une tétée.

Pour rappel, vendredi dernier, un autre gendarme, père de famille de 47 ans, s'est également suicidé dans ses locaux.

Ils m'ont roué de coups sans relâche, avant de m'étouffer à mort en me plaçant un sac en plastique sur la tête.

Un décès dû, selon une source proche de l'enquête, à une malformation cardiaque, qui n'avait jamais été détectée.

J'avais quitté le domicile dans la nuit de jeudi à vendredi, en emportant seulement mon portable et les clés de maison.

J'ai présenté des signes de suffocation immédiatement après l'administration du produit, deux heures après la tétée.

Dans la nuit, le jeune homme, âgé de 18 ans, s'est introduit dans ma chambre, et m'a poignardé à mort dans mon sommeil.

La prévenue, titulaire d'un master en langues et en sciences sociales, sera inscrite sur le fichier des délinquants sexuels.

Cela aurait dû conduire au report de l'intervention chirurgicale, selon un collègue d'experts mandatés lors de l'instruction.

Nous nous trouvions dans sa chambre du jeune homme, mineurs à l'époque, tandis que sa mère se trouvait au rez-de-chaussée.

Le parquet a requis du juge d'instruction la pratique d'une autopsie judiciaire, pour déterminer les causes exactes de ma mort.

J'étais sur le Dément, un toboggan aquatique long de 58 mètres, connu pour être l'un des plus grands et rapides du monde.

Elle a d'un coup senti une main sur son épaule, mon frère a hurlé : Attention ! Il va te poignarder avec une bouteille !

Les premières investigations ont montré qu'un certain nombre de gens avaient pu être des témoins auditifs de cris de l'enfant.

Dans le cadre de l'enquête sur mon meurtre, un appel à témoins a été lancé afin de retrouver mon père actuellement disparu.

Selon les premières constatations, l'incendie aurait pris sur un tracteur stocké dans le garage, sans explication pour l'instant.

Cette attraction propose une chute vertigineuse de plus de 52 mètres sur un radeau contenant au maximum trois personnes attachées.

J'avais disparu dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 décembre après avoir passé la soirée avec des amis dans un festival.

Une autopsie a été pratiquée et a révélé que j'avais succombé à des coup assésés au niveau du crâne et de l'abdomen.

Aux environs de 19h50, je me trouvais au pied d'un foyer d'étudiants et de jeunes travailleurs lorsque j'ai été poignardé.

Ma mère avait fait croire à la police qu'elle s'était assoupie dans un parc de la ville et, qu'à son réveil, j'avais disparu.

Je vous ai quittés à 22 ans, vendredi dernier, sur une route alors que je me rendait, en début de soirée, à mon travail, à moto.

Placée en garde à vue, ma maman, âgée de 20 ans, a avoué m'avoir battu à mort parce que je ne voulais pas me laver les dents.

Fin décembre, le parquet de Paris avait ouvert une enquête, confiée à la Brigade de répression de la délinquance à la personne.

Leur arrivée a alors poussé l'agresseur à s'éloigner, m'emportant vers le chemin de fer avant de m'y jeter pour s'enfuir.

Ce sont des vétérinaires qui ont fait la macabre découverte vers 11h00, alors qu'ils venaient apporter des soins à plusieurs vaches.

Mais l'enquête avait révélé que c'est elle-même qui s'était appelé sur son téléphone portable depuis une cabine téléphonique.

En début de semaine, accompagné de mon grand-frère et de notre mère, je me rendais à l'école à pied, après avoir manqué le bus.

Une amende de 45.000 euros a été requise contre l'Assistance publique qui gère l'établissement, également sur le banc des prévenus.

Le couple a ensuite enterré mon corps dans un endroit que ni ma mère, ni mon beau-père, toxicomanes, n'ont été capables de retrouver.

Le jeune homme, âgé de 18 ans, reconnaît s'être rendu avec moi sur le toit du bâtiment dans l'intention d'avoir un rapport sexuel.

Ils ont également affirmé avoir vu du sang sur le toboggan et suggéré que les harnais de sécurité ne fonctionnaient pas correctement.

Je n'étais pas en mesure de m'assumer seul, j'avais beaucoup de capacités mais n'étais sûrement pas en mesure d'être indépendant.

Il est déjà connu de la justice pour des faits de violence et d'harcèlement sur ma mère, dont il est en instance de divorce depuis 1 an.

Les forces de l'ordre, arrivées sur les lieux, nous ont découvert tous deux enveloppés dans une couverture et couverts de graves blessures.

Après être venus à bout de l'incendie, les secours ont découvert mon corps, près du garage de l'habitation où le feu s'était déclaré.

Les pompiers du centre de secours et un hélicoptère de la Sécurité Civile, avec à son bord un médecin du Samu, se sont rendus sur place.

Bien que ce revirement de situation ait soulagé l'accusé, cela n'enlèvera jamais la tristesse qu'il ressent par rapport à la famille.

Un voisin avait indiqué aux forces de l'ordre que j'avais disparu et qu'il trouvait bizarre que le couple n'ait pas signalé ma disparition.

Elle a été condamnée lundi à la prison à vie par la cour de Wyandotte County, au Kansas (Etats-Unis), avec une peine de sûreté de 25 ans.

Des investigations sont en cours pour déterminer les causes exactes du décès et savoir s'il est susceptible d'être imputé à l'Uvestérol D.

Ensanglantée et inanimée, j'ai rapidement été prise en charge par les médecins urgentistes, avant de décéder des suites de mes blessures.

Je suis décédée six ans plus tôt, lorsque la voiture du coupable a embouti la notre, qui venait de s'arrêter à une intersection du village.

Je jouait près d'un enrouleur de serre utilisé pour manipuler les bâches servant à recouvrir les potagers, lorsque j'ai actionné la machine.

J'avait tellement de bleus qu'elle avait été obligée de le retirer de l'école cinq jours avant le drame pour ne pas alerter les enseignants.

J'avais posté récemment sur Facebook des appels de détresse et notamment cette phrase : "Où sont tes amis si tu as besoin d'eux ?".

Ce 25 septembre, J'arrive dans son bloc opératoire pour une intervention classique pour mettre un terme à ses infections urinaires chroniques.

En outre, un militaire hébergé dans le cadre d'une opération de sécurisation a été retrouvé mort ce lundi dans les sous-sols de cet hôpital.

L'an dernier, 25 gendarmes ont mis fin à leurs jours, selon une étude d'une association professionnelle de gendarmes, rendue publique en janvier.

Il était environ de 4h30, dans la nuit de mercredi à jeudi, quand un chauffeur-livreur, qui circulait sur une avenue, a fait une horrible découverte.

Le juge avait rejeté son témoignage, affirmant qu'il s'agissait d'une tentative de rationalisation de la dame pour expliquer le geste de son mari.

Selon le journal qui a révélé l'affaire, ni le Samu, ni les pompiers ni les taxis n'ont accepté de faire le déplacement pour m'emmener aux urgences.

Ma mère est partie faire des courses dans un supermarché, et nous a laissé seuls, moi, mon frère et ma sœur

dans sa camionnette garée sur le parking.

Dimanche, les vœux de la municipalité, prévus de longue date ce jour-là, ont été maintenus, mais se sont déroulés dans la sobriété et la retenue.

L'enquête a révélé que mon père et ma belle-mère m'avaient torturé et battu à mort, puis jeté mon cadavre aux cochons pour qu'ils le dévorent.

A cette heure, la piste criminelle reste privilégiée par les enquêteurs même mon corps, retrouvée dans son lit, ne présentait aucune trace de violence.

Le conducteur qui aura 85 ans à la fin du mois a d'abord été reconnu coupable de négligence criminelle ayant causé ma mort et des lésions à ma mère.

Finalement, l'auteur présumé du coup de couteau s'est présenté de lui-même au commissariat, ce samedi dans l'après-midi, accompagné de son avocat.

Une seconde victime, âgée de 22 ans, a été retrouvée blessée sur les lieux et a été transportée à l'hôpital où elle a été placée en garde à vue.

J'ai d'abord été pris en charge sur place par le dispositif de secours avant d'être évacué par hélicoptère vers l'hôpital, où je suis mort dans la nuit.

Depuis 1990, date de la mise sur le marché de l'Uvestérol D, aucun décès n'a été imputé à l'administration de ce produit, souligne l'agence du médicament.

Durant sa garde à vue, son ami, le bourreau, a expliqué aux enquêteurs avoir giflé l'enfant parce qu'il était désobéissant et qu'il refusait de faire son lit.

Les experts avaient également reproché à l'anesthésiste de ne pas s'être déplacée mon chevet, qui se plaignait de douleurs, trois jours après l'intervention.

J'ai fait un arrêt cardio-respiratoire et suis décédé au domicile de la famille, avant d'être transporté au centre hospitalier situé dans la même commune.

Adjoint volontaire, j'ai utilisé mon arme de service pour mettre fin à mes jours dans les locaux du Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie.

La veille, un germe infectieux a été détecté dans mes urines, mais ni lui, ni l'anesthésiste qui l'accompagne ne consulte les résultats de cet examen obligatoire.

Elle avait expliqué avoir reçu un appel téléphonique d'un individu l'informant qu'il m'avait tué car j'étais séropositive et que je l'avais contaminé.

Ma mère a écopé de 5 ans de prison pour non assistance à personne en danger, recel de cadavre, modification de l'état des lieux de crime et dénonciation mensongère.

Après plusieurs essais infructueux, il m'a imposé des fellations, puis m'a étouffée et m'a étranglée avec ses mains et la chaîne que je portais autour du cou.

Ce vendredi, le chirurgien et l'anesthésiste qui avaient la charge de me soigner devaient répondre d'homicide involontaire devant le juge du Tribunal de grande instance.

Une autopsie avait été pratiquée et avait révélé des traces de strangulation et la présence de somnifères à un dosage dix fois supérieur au dosage thérapeutique.

Dans le logement vivait mes parents : un contrôleur des Impôts, âgé de 43 ans et sa femme, inspectrice des Impôts, avec leurs deux enfants, moi-même et mon frère de 7 ans.

Mes parents ont reçu une autre claque dans la face jeudi, en apprenant que la Cour suprême venait de confirmer que l'aîné ayant fauché ma vie s'en tirerait sans sanction.

Ma mère, âgée de 62 ans, a été inculpée pour homicide et négligence car elle a attendu deux heures avant de prévenir une voisine infirmière, qui elle a appelé les secours.

Ce dernier, horrifié par mes révélations, a alors appelé la jeune femme, lui a parlé d'un psychiatre et cette dernière lui a répondu qu'elle ne voulait pas me faire de mal.

Puis, quelques mois plus tard, elle a finalement révélé que tout ça était faux et que j'avais été frappée à mort par mon beau-père lors d'une soirée alcoolisée.

Depuis le drame, aucune intervention chirurgicale ne débute dans ce service sans la lecture d'une check-list devant l'ensemble du personnel soignant présent dans le bloc opératoire.

L'autopsie a révélé une rupture de la rate et du pancréas, des hématomes de la tête aux pieds, des blessures au cuir chevelu, à la bouche et également sur les parties intimes.

Le suspect était déjà connu des services de police pour avoir frappé à coups de poing une jeune fille et pour une tentative de viol sur une adolescente après l'avoir fait boire.

D'ailleurs, samedi et dimanche, des minutes de silence ont été observées à ma mémoire sur le stade de rugby du club où mes deux frères étaient présents aux côtés des joueurs.

Elle a couru vers la route principale pour trouver de l'aide mais toutes les voitures passaient sans s'arrêter alors qu'elle criait qu'un homme était en train de tuer son fils.

Les policiers étaient déjà intervenus à plusieurs reprises au domicile pour des tapages nocturnes mais aucun des plaignants n'avaient fait savoir qu'il y avait un enfant qui était battu.

Placée en garde à vue, ma mère, âgée de 19 ans, a fini par reconnaître que j'étais devenu le souffre-douleur de son compagnon, avec qui elle n'était en couple que depuis trois mois.

L'erreur de pédale de l'appelant était d'ailleurs la seule hypothèse permettant aux trois juges d'expliquer et de raccorder tous les éléments de la preuve dans un narratif cohérent.

Même si la piste accidentelle est privilégiée, que faisais-je seul près d'une voie ferrée ? Une autopsie est actuellement en cours afin d'en savoir plus sur les circonstances du décès.

Ce médicament très courant à base de vitamine D, produit par le laboratoire Crinex, a été l'objet de plusieurs mises en garde par le passé après des malaises de bébés lors de son administration.

Enfin amené à l'hôpital par un automobiliste interpellé dans la rue par mes parents, vers 03h00 du matin, vomissant et présentant des convulsions, j'ai été pris en charge pour une appendicite.

Des témoins de l'accident ont confié à la chaîne de télévision locale m'avoir vu voler de l'installation en montagne russe sur laquelle j'étais propulsé, avant d'être projeté dans un filet de sécurité.

Nous avons un enfant qui a cessé de respirer. Nous campions dans les bois et il s'est échappé de la tente alors que nous dormions. Il s'était enfui pendant plusieurs jours avant qu'un groupe d'enfants ne l'agresse. a expliqué l'une d'elle.

L'anesthésiste, 44 ans et toujours en poste au même CHU, a rejeté de son côté toute responsabilité, expliquant, comme lors de l'instruction, que les résultats du fameux examen ne figuraient pas dans le dossier d'anesthésie mais dans celui de chirurgie.

Le procureur a requis 12 à 18 mois de prison avec sursis à l'encontre du chirurgien et 8 à 10 mois avec sursis pour l'anesthésiste, considérant pour cette dernière une différence dans le degré de responsabilité dans les faits qui ont conduit à ma mort.